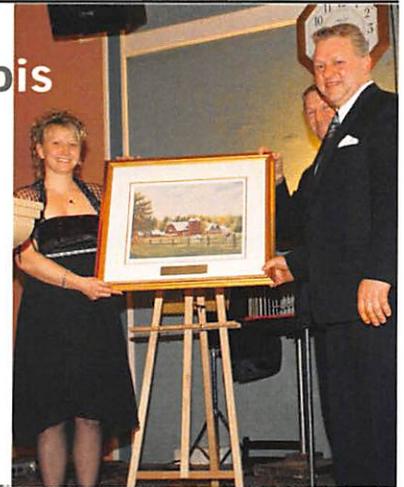


## Un 2<sup>e</sup> titre Maître-Éleveur à Saint-François

Le 2 février dernier, Mariette Gagnon et Simon Boulet de la Ferme Boulet se méritaient le prestigieux titre de Maître-Éleveur de l'Association Holstein-Canada.

p. 3



Il est venu le temps des sucres



C.P. 128  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-2177  
courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

**VEUILLEZ NOTER**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

**ADMINISTRATEURS**

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

**DIRECTEUR**

Jean-Yves Lamonde 259-2433

**Publicité**

Raynald Laflamme

**Petites annonces**

Raynald Laflamme

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

**Photo première page**

Traitement numérique: Raynald Laflamme

**Traitement de l'information textuelle**

Nicole Bérubé

**Abonnement**

Jean Gendron

**Recrutement et membership**

Jean-Yves Lamonde

**Impression**

Les Impressions Credo, Saint-François

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec*



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
<b>1/4 page</b>	<b>18,00\$</b>	<b>150,00\$</b>
1/2 page	35,00\$	300,00\$
<b>1 page</b>	<b>60,00\$</b>	<b>500,00\$</b>
Petite annonce	2,00\$	

**ABONNEMENT**

Extérieur 4,00\$ 35,00\$  
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

**NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266





## SOMMAIRE

Coop: Une ristourne en argent comptant pour les membres .....	5
Le comité d'embellissement attend vos dessins .....	5
Les Fermières exposeront leurs pièces .....	6
Desjardins: Un outil pour vous servir encore mieux .....	7
La chronique horticole du comité d'embellissement .....	8
Dossier du presbytère de St-François .....	9
Chronique les tiques et les puces .....	11
Dîner de l'Âge d'Or .....	12
La communauté chrétienne en action .....	13
Dernière activité de la saison du Club V.T.T. ....	13
La communauté chrétienne en action .....	14
Le troisième anniversaire de Cassy.....	14
Inscription au soccer .....	14
Nos gymnastes gardent le tempo .....	15
AGA des Loisirs St-François .....	15
Les Petits Débrouillards .....	16
Brunch annuel du baseball mineur .....	17
Pensée positive.....	17
Casssy .....	17
Au fil des jours .....	18
Les Petites annonces .....	19
L'Écho municipal .....	12 pages

## Deux maîtres-éleveurs Holstein à Saint-François

À l'instar de la ferme Butoise qui s'est méritée le titre de maître-éleveur en 2004, cette fois-ci c'est la ferme Boulet qui s'est vue décerner le prestigieux titre en 2005.

Précisons d'abord que l'Association Holstein-Canada ne reconnaît qu'une vingtaine d'éleveurs par année pour ce mérite à travers tout le pays. C'est seulement après une compilation de pointage sur la conformation et la production laitière des animaux et ce, sur une période d'au moins 13 années que les éleveurs Holstein peuvent espérer être reconnus maître-éleveur.



Depuis 1942 que cette reconnaissance est accordée, seulement 125 fermes québécoises se sont illustrées pour ce titre. Ce sont en outre les deux seuls éleveurs de la ré-

gion Montmagny-L'Islet-Kamouraska à avoir à ce jour mérité la palme.

Félicitations à Gilles et Louissette de la ferme Butoise ainsi qu'à Simon et Mariette de la ferme Boulet pour leurs standards de si haute qualité.

Décidément à Saint-François, nos producteurs agricoles nous font de très grands honneurs!

**La Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

## Un goûter à saveur d'érable pour les Fermières

La réunion des Fermières se tiendra mercredi le 12 avril à 19 h 30 au local habituel. Nous soulignerons le temps des sucres par un goûter à saveur d'érable. Bienvenue à tous.

# La Coop

## Rivière-du-Sud

Nous serons bientôt  
de retour, il est temps  
de nous commander à  
Martine ...



Saint-François	259-7715
Berthier	259-7718
La Durantaye	884-2802



## Joyeuses Pâques à tous !



# AUTOPRO.

GARANTIE NATIONALE  
Tant que vous êtes propriétaire  
de votre véhicule

## CARROSSERIE

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

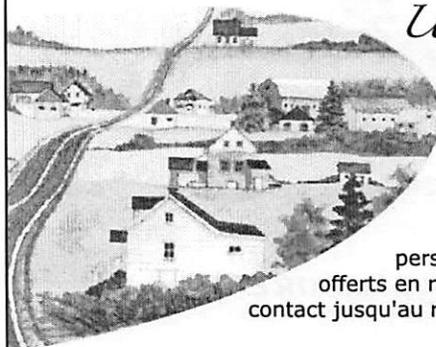
**Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!**

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> rue, Montmagny  
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072  
Fax: (418) 248-7071

**PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE**

**Promutuel Montmagny, un assureur  
au service des gens d'ici**



*Une* équipe dynamique  
et professionnelle  
à l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.

*Des* services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



**Richard Galibois, agent  
259-7405**

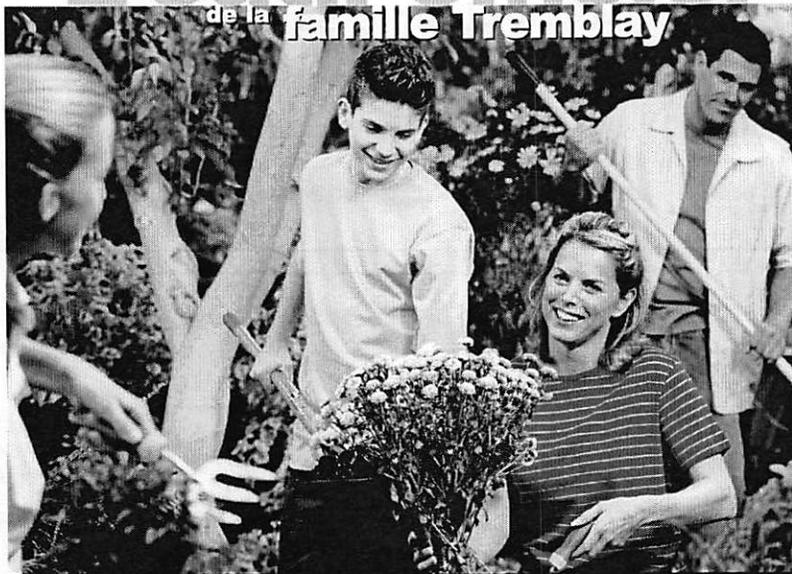
## Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



**Garant**

# L'outil officiel de la famille Tremblay



**UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!**

*I*l y a plus de 100 ans, Alphonse  
et Téléphore Garant apposaient pour la  
première fois le nom de Garant sur un outil  
agricole. Depuis, ce geste a été répété des  
millions de fois sur des milliers de pelles rondes,  
de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est  
répandu partout au pays pour en faire la marque  
d'outils les mieux adaptés aux besoins des  
jardiniers, tant amateurs que professionnels.



**L'outil officiel  
des Canadiens**  
depuis 1895

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# Une ristourne en argent comptant pour les membres

C'est le 7 février dernier que la 71<sup>e</sup> assemblée annuelle de la Coop Rivière-du-Sud avait lieu, au Centre des Loisirs de Saint-François. Une bonne nouvelle attendait les membres de la coopérative alors qu'une ristourne s'élevait à 130 885\$, leur était distribuée. Cette ristourne revêt un caractère encore plus particulier du fait qu'elle sera remise entièrement en argent comptant selon un pourcentage qui a été fixé par secteur de vente, dans le cas d'un membre agricole celui-ci recevra jusqu'à 4% sur ses achats de moulée. Le chiffre d'affaires de la Coop Rivière-du-Sud a atteint 8 089 492\$.

Le président M. Jocelyn Campagna, mentionnait dans son allo-



cutation la réalisation d'un tout nouveau concept de quincaillerie, dépanneur et station libre service Sonic à sa succursale de La Durantaye, qui est présentement ouvert au public 7 jours par semaine et ce dès 6 heures le matin, jusqu'à 22 heures le soir. Au cours de son exercice financier se terminant au 31 octobre 2005 la société a fait des investissements de plus de 500 000\$ et créa ainsi 3 nouveaux emplois.

Les jeunes producteurs de la Re-lève agricole régionale ont également été récompensés. En effet, 8 d'entre eux ont reçu un soutien financier de 500\$ dans leur démarche de transfert de ferme. La Coop Rivière-du-Sud compte maintenant 279 membres.

## Le comité d'embellissement attend vos dessins

Un rappel pour vous dire que le comité d'embellissement se cherche un logo. Vous devez déposer votre dessin sur une feuille 8 1/2 x 11 que vous posterez ou déposerez au bureau municipal au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2006. Vous aurez pris soin d'y inscrire votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Un prix de 25\$ sera remis à celui ou celle qui aura présenté le dessin qui aura le plus charmé les membres du comité. Évidemment, la marguerite des champs, qui est la fleur emblème de Saint-François, devra apparaître sur le logo.

À vos crayons et bonne chance!

Le comité d'embellissement



# Boulet

Encans Boulet inc.

---

Alfred Boulet  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

## Le Centre Gym Santé tient ses promesses!

Depuis maintenant des semaines vous en entendez parler...

Vous êtes curieux, vous aimeriez voir de quoi a l'air ce FAMEUX gym et avoir des réponses à vos questions!

Alors rendez-vous à l'activité « portes ouvertes » qui se tiendra le dimanche 9 avril 2006 de 13 heures à 15 heures.

Le conseil d'administration du Gym



*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
Commandes pour apporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes

---

Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

---

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**

## Les Fermières exposeront leurs pièces

Les Fermières ainsi que les participants d'artisanat jeunesse exposeront leurs travaux le mardi 16 mai au Centre des loisirs à compter de 15 heures.

Un souper spaghetti auquel toute la population est conviée sera servi à 17 h 30. Le coût pour le souper est de 10\$ pour les adultes, 5\$ pour les 5 à 13 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans.

Vous pouvez vous procurer des cartes auprès des personnes suivantes :

Mme Lucienne Roy, 259-7946

Mme Monique Fiset, 259-7645

Mme Lucette Tanguay, 259-7114

Mme Huguette Bouffard, 259-7927

Mme Mireille Fournier, 259-7526

Nous aurons une invitée à 19h30: Mme Esther Lacombe, membre des amputés de guerre du Canada, qui nous expliquera le programme des amputés. Elle parlera de prévention et de sensibilisation sur la machinerie agricole et plusieurs autres sources d'accidents.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la semaine québécoise des familles du 15 au 21 mai 2006.

Bienvenue à cette journée du 16 mai.

« La meilleure façon pour une personne de se révéler à elle-même c'est d'être écoutée par une autre... »

**TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL**  
Chaudière-Appalaches

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive

Lundi au vendredi de 18h à 4h du matin

Samedi et dimanche de midi à 4h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et SANS FRAIS

Montmagny : 248-4445; L'Islet : 598-3393



**Jean Morin**

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: [ms2controlemont@globetrotter.net](mailto:ms2controlemont@globetrotter.net)

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**



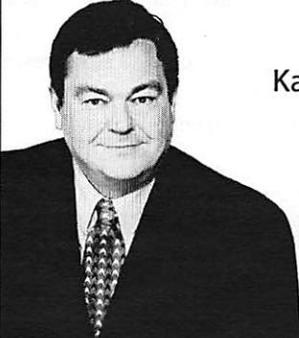
  
**MORIGEAU-LÉPINE**

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0  
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

*Caisse populaire de la Rivière du Sud*  
**Ceci n'est pas un sourire ordinaire.**  
**C'est un outil pour vous servir encore mieux.**

Un sondage téléphonique a récemment été effectué (en novembre 2005) auprès de nos membres afin de connaître leur satisfaction à l'égard des services qui leur sont offerts.

Vous avez été plusieurs à souligner que nos plus grandes forces étaient la courtoisie, l'efficacité, la considération et le professionnalisme.



**Paul Crête**, député  
 Montmagny/L'Islet  
 Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice  
 Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: **248-1211**

FERME HORTICOLE  
**Lajoie**



Conception, réalisation  
 et entretien paysager  
 Centre-jardin  
 Producteur de vivaces  
 et d'annuelles




330, boul. Saint-Vallier  
 Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
 Tél.: (418) 884-3124

Des suggestions et des opportunités d'amélioration ont également été apportées tels l'aménagement du service courant, dont la salle d'attente au centre de services St-Pierre-du-Sud, dans le but d'améliorer la confidentialité. Également, bientôt, sera effectué un sondage téléphonique sur la prestation de service de l'équipe conseils. Elles seront prises en considération dans le but de répondre encore mieux à vos attentes.

Votre opinion est importante pour nous.

Merci de nous aider à mieux vous servir!

## Recette des Fermières

### Muffins

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| ¼ tasse (60 ml)            | d'huile                                |
| ¼ tasse (60 ml)            | de sirop d'érable                      |
| 2 cuillerées (30 ml)       | à table de sucre                       |
| 2                          | œufs                                   |
| 1 tasse (250 ml)           | de lait                                |
| 1 ½ tasse (375 ml)         | de son naturel                         |
| ½ tasse (125 ml)           | de dattes hachées ou de fruits confits |
| 1 ½ cuillerée à thé (7 ml) | de poudre à pâte                       |
| ½ cuillerée à thé (2 ml)   | de bicarbonate de sodium               |
| 1 cuillerée à thé (5 ml)   | de sel                                 |
| 1 tasse (250 ml)           | de farine de blé entier                |

Chauffer le four à 400 °F (200 °C)

Mettre dans un bol l'huile, le sucre, le sirop, les œufs ainsi que le lait; battre à la fourchette.

Ajouter le son et bien mêler, ajouter les dattes ou les fruits confits, la poudre à pâte, le bicarbonate de sodium et le sel à la farine et bien mêler à la fourchette.

Ajouter le tout au premier mélange en remuant juste pour bien mêler (environ 25 coups)

Cuire environ 15 minutes

Portions: 12 gros et excellents muffins



la nouvelle  
 GARANTIE  
 MAISONS  
 NEUVES  
 APCHQ

**LES  
 CONSTRUCTIONS  
 JEAN BOUCHER**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
 Rénovation • Construction  
 Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ  
 8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer  
 Tél. et fax: 259-2628

## Comment réparer les dommages aux arbres suite au verglas ?

La tempête de verglas du 5 février dernier a fait beaucoup de dégâts. Les terrains ont déjà été nettoyés mais les dommages aux arbres sautent encore aux yeux : branches pendantes, moignons effilochés, arbres courbés, fendus ou tout simplement cassés. Comment faciliter la survie de l'arbre ainsi affecté tout en gardant son esthétisme ?

M. Jean Lamontagne, arboriculteur invité par le comité d'embellissement ces trois dernières années, a rédigé un texte intitulé S.O.S verglas. On y retrouve l'essentiel des soins à prodiguer aux arbres ainsi abîmés. Vous pouvez vous procurer gratuitement une copie de cet article au bureau municipal. En attendant, voici quelques actions à prendre qui y sont présentées :

1. Résister à l'envie de couper systématiquement les arbres qui ont subi des dommages sérieux.
2. S'assurer que l'entreprise, à laquelle on pourrait faire appel, maîtrise les nouvelles techniques en matière d'entretien et de soins des arbres.
3. ravailler avec grande prudence si l'on décide de faire soi-même les travaux :
  - utiliser du matériel de sécurité
  - s'abstenir de travailler près des fils électriques
  - prendre garde aux fourches encore glacées et glissantes
4. Vérifier chacun des arbres afin de faire l'inventaire des dégâts.
5. S'abstenir de donner des coups sur les branches recouvertes de glace, ce qui peut briser les bourgeons ou tout simplement casser les branches.

6. Déprendre délicatement les branches prisonnières de la glace au niveau du sol pour les aider à se relever naturellement.
7. Redresser les arbres progressivement en les attachant à des arbres voisins ou à une structure rigide mais seulement lorsque la température est au-dessus du point de congélation.
8. Couper sans tarder les branches complètement déchirées mais toujours attachées au tronc afin d'éviter que la déchirure s'aggrave.
9. Couper la branche légèrement à l'oblique près du tronc afin de faciliter la cicatrisation.
10. Désinfecter, si désiré, les coupes fraîches avec de l'alcool à friction ou de l'eau de javel. Éviter la peinture ou autres produits de recouvrement.
11. Rapprocher les branches qui se sont écartées, suite à une légère déchirure à leur fourche, en les traversant d'une tige de métal (techniques de haubanage).
12. Terminer les travaux d'entretien (coupe des branches, redressement, etc.) avant l'apparition des feuilles.
13. Fertiliser au printemps l'arbre blessé avec un engrais granulaire de type 5-10-15 appliqué au sol.
14. Sélectionner les gourmands qui ont pu se développer l'été suivant afin de garder seulement ceux qui pourront remplacer avantageusement les branches principales disparues.

Source : Jean Lamontagne, S.O.S. verglas

Daniel Morin pour le comité d'embellissement



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

**Arnebec**  
Décor  
une division de

**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**

Afin de compléter votre aménagement paysager

**Arnebec** Décor vous offre une variété d'ornements de parterre tels :

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

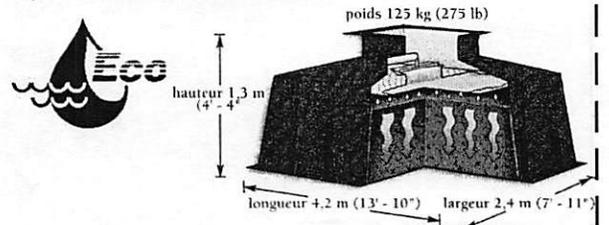
no de license RBQ: 2552 189929



**TERRASSEMENTS**  
*Joncher*  
& Frères inc.

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées**



Spécialiste en:

- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé  
✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

## DOSSIER DU PRESBYTÈRE DE ST-FRANÇOIS

### Suivi de la rencontre d'information et de consultation

À la suite de la rencontre du 22 janvier dernier, le Conseil de Fabrique, lors d'une réunion régulière, a convenu ceci:

Considérant l'énormité des coûts anticipés (519241,03\$ selon l'estimation officielle) et compte tenu de la responsabilité qui nous incombe de répondre aux besoins pastoraux et administratifs actuels et futurs de la paroisse;

Considérant l'avis émis par les autorités diocésaines sur la non rentabilité du projet évalué alors à seulement 300 000\$;

Considérant qu'au montant de 519241,03\$, il faudra ajouter des frais d'architecte (environ 7% de la facture totale);

Considérant les nombreuses restrictions imposées par le ministère de la Culture aux bâtiments situés sur des sites institutionnels;

Le Conseil de Fabrique, à l'unanimité, a décidé de n'engager aucune somme pour le financement du projet initial, qui ne peut devenir qu'un gouffre financier, ou de quelque projet que ce soit qui s'avérerait non rentable. Il préfère réserver les argents accumulés pour les réparations et l'entretien de notre église, dont les coûts deviendront beaucoup plus lourds à supporter dans les mois et les années à venir (en particulier, les frais de chauffage: 2,5 à 3 fois plus élevés). À cela, il faut prévoir une baisse inévitable des revenus de la Fabrique. Pour nous, en plus de l'animation pastorale, l'église demeure la grande priorité pour les années à venir. En cela, nous ne faisons qu'entériner la position de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec.

Toutefois, le Conseil de Fabrique reste ouvert à une recherche plus approfondie de nouveaux «projets» de rentabilisation du presbytère de la part du ou d'un comité ad hoc qui voudra bien se pencher sur la question. Il va sans dire que le projet proposé devra être rentable.

Le Conseil fixe le début du mois de septembre pour le dépôt de propositions. Après cette date, on reviendra en assemblée générale.

Le Conseil de Fabrique



**Montmagny Volkswagen**  
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**  
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
9 HEURES À 21 HEURES



**MONTMAGNYVW.COM**

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5  
TÉL.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

## Salon Reflet Beauté

### Esthétique

NOUS PRENONS SOIN DE VOUS DE LA TÊTE  
AUX PIEDS. RECEVEZ UN MASSAGE DE LA  
TÊTE GRATUITEMENT LORS D'UN SOIN  
DES PIEDS. DÉTENTE ASSURÉE!



### Coiffure

VENEZ RENCONTRER MARIE-ÈVE FRADETTE COIFFEUSE,  
DURANT MON ABSENCE ET PROFITEZ DES JEUDIS BEAUTÉ.  
COUPE ET MISE EN PLS POUR SEULEMENT 12\$. À VOUS  
D'EN PROFITER!



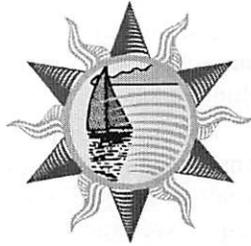
### Massothérapie

VENEZ DÉCOUVRIR LE MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES DE  
90 MINUTES FAVORISANT LA DÉTENTE PROFONDE. DIMINUE LE  
STRESS ET RÉÉQUILIBRE L'ÉNERGIE, IDÉAL POUR LA FEMME  
ENCEINTE. GÂTEZ-VOUS POUR SEULEMENT 40\$!

Prenez rendez-vous avec les professionnelles de la Beauté

au 133, rue Principale, Saint-Raphaël 243-3376

# Le Café du Havre



Hissez les voiles!  
Cap sur 2006



Havre: 259-2953 (8h30 - 16h50) ou Café: 259-2564  
120, rue de la Marina • Berthier sur Mer

**On s'en occupe!**

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



**Pierre Paré**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



**Denise Prévost**  
SOUSCRIPTRICE



**Bernard Giasson**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



**Réal Fontaine**  
CONSEILLER EN SECURITÉ  
FINANCIÈRE



**Frédéric Picard**  
CONSEILLER EN SECURITÉ  
FINANCIÈRE



**Bertrand Bélanger**  
CONSEILLER EN SECURITÉ  
FINANCIÈRE



**Francis Fontaine**  
CONSEILLER EN SECURITÉ  
FINANCIÈRE

Un choix de confiance!

**AFL**  
Groupe Financier  
RÉSULTATS ASSURÉS

**248-3358**  
234, boul. Taché Est, Montmagny

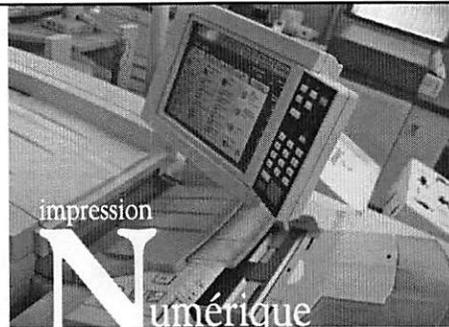


Depuis  
1990

**LES IMPRESSIONS  
CREDO** INC.

1010, rue Renault  
Saint-Jean-Chrysostome  
(Québec) G6Z 2Y8  
11, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207  
Télec.: (418) 839-1665  
imp.credo@qc.aira.com



impression  
**N**umérique

- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finissage de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

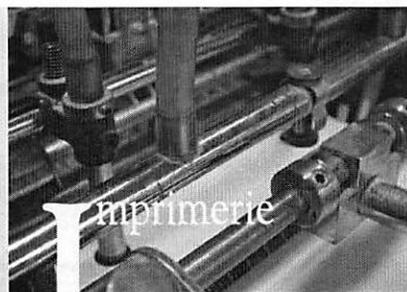


Services de finition  
et encartage



**G**raphisme

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



**I**mprimerie

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

## Un détecteur d'amour...

par François Faguy

francois.faguy@caramail.com

Toujours à la recherche de la dernière innovation technologique, croyez-le ou non, j'ai découvert un « détecteur d'amour ». L'Internet et les boutiques de haute-technologie regorgent de gadgets inutiles de tout genre, mais celui-ci a attiré mon attention parce qu'il est commercialisé par une société israélienne très sérieuse : Nemesysco. Le détecteur d'amour est un produit grand public que vous pouvez utiliser pour savoir si votre petite amie vous aime ! Il utilise la technologie logiciel LVA de

Nemesysco : ce logiciel analyse 129 paramètres de la voix pour mesurer les émotions, le niveau de concentration du sujet, s'il ment, s'il évite un sujet, s'il décrit des faits réels ou s'il les imagine. L'analyse peut se faire en direct ou à partir d'un enregistrement, il suffit d'avoir le logiciel, un micro et un ordinateur. Le rêve de tout enquêteur : un détecteur de mensonges capable de dresser un profil psychologique de son suspect sans qu'il ne s'en rende compte...

Il n'est pas étonnant que le logiciel LVA soit utilisé par des policiers et des militaires pour la prévention du crime, les enquêtes criminelles, la lutte au terrorisme et le renseignement de sécurité. Une étude rapide du site Web de la société Nemesysco (<http://www.nemesysco.com>) nous révèle qu'il est aussi utilisé en médecine pour la détection du stress et le suivi thérapeutique en psychologie. En Angleterre, une vingtaine de compagnies d'assurances l'utilisent pour dépister les réclamations frauduleuses. Si l'on se fie aux dires de l'inventeur, le logiciel LVA pourrait rendre de grands services à l'humanité en nous protégeant contre les criminels et les terroristes. Toutefois, je ne suis pas convaincu que cette technologie soit à toute épreuve. Si l'on se fie uniquement aux machines, on finit par perdre contact avec la réalité et on perd nos habiletés à communiquer avec des personnes.

Un autre rejeton du logiciel LVA, le logiciel eX-Sense offre des fonctions semblables à un prix abordable pour les petites entreprises et les consommateurs. Je serais curieux de mettre le logiciel eX-Sense à l'essai. Selon le site Web de la société, il comporte sensiblement les mêmes fonctions que le logiciel LVA et son prix est très abordable: le détecteur de mensonges à la portée de toutes les bourses...

Mon imagination déborde déjà d'idées. Je pourrais, par exemple l'utiliser pour savoir si un politicien ment lorsqu'il prononce un discours ou si le vendeur de service téléphonique interurbain est honnête ! Je suis convaincu que vous avez de très bonnes idées d'usages pour le logiciel eX-Sense. Que votre idée soit utile ou farfelue, je vous invite à m'en faire part, je partagerai les suggestions les plus originales avec les lecteurs des Tiques et des Puces.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globe-trotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à [francois.faguy@caramail.com](mailto:francois.faguy@caramail.com) ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2006, François Faguy.

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877





## BOUCHERIE Richard Morin

602, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0



Service d'abattage  
Viande de choix  
Produits maison  
Viandes marinées pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi:	8h à 17h30
Jeudi-Vendredi:	8h à 21h
Samedi:	8h à 17h

**SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES**

**LAURENCE HALLÉ**

---

**SERVISE D'IMPÔT**  
*du 1er mars au 30 avril*

---

**À SAINT-FRANÇOIS**

*le vendredi ou sur rendez-vous*

**Maison de la paroisse**  
rez-de-chaussée

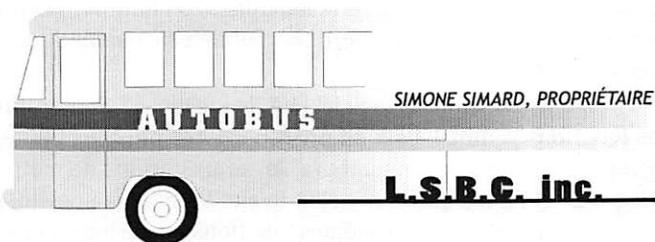
Tél. | 469-3907

# Dîner de l'Âge d'Or à la cabane à sucre

Un dîner à la cabane à sucre au Domaine Vincelotte aura lieu le mercredi 19 avril. Le départ s'effectuera à 10 heures sur le terrain de l'église. Le coût est de 12\$ par personne incluant le repas et le transport. Les réservations doivent se faire avant le 17 avril à l'un des deux nos de téléphone suivants: 259-7866 ou 259-2433.

TÉL.: 418 • 259 • 7140  
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François, Québec  
GOR 3A0



## les équipements de ferme **bonneau**

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

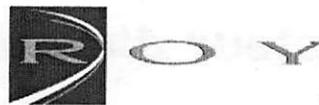
881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François, comté Montmagny  
(Québec) GOR 3A0

Bureau: (418) 259-7735  
Garage: (418) 259-7289  
Fax: (418) 259-2122

## Ferme **Porasseny inc.** & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P  
Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319  
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333



## Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC GOR 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**Auto PLACE**   
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain  
Gilbert  
Brigitte  
Samson  
Propriétaires.



### Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



**NEUFS ET USAGÉS**  
**USAGÉS à partir de 25\$**

**Votre**   
centre autorisé  
de recyclage  
d'autos de  
la région

Permis recycleur: 60666

**GARAGE**



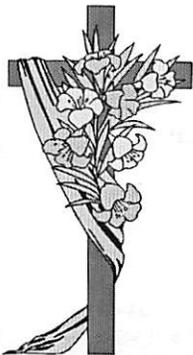
**SAMSON**

873, Rang Nord, St-Pierre de la Riv. du Sud

**FINANCEMENT SUR PLACE**

TÉL.: 418•248•1422  
FAX.: 418•248•7074

# Célébration du pardon avec absolution collective



Veillez prendre note que la célébration communautaire du pardon avec absolution collective aura lieu à St-François le lundi, 3 avril, à 19h30.

À St-Pierre, elle aura lieu le mardi, 4 avril, à 19h30.

## LA SEMAINE SAINTE 2006

L'horaire des célébrations de la semaine sainte paraîtra dans le feuillet

paroissial du dimanche 2 avril.

## FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE

### Sacrement du pardon

Voici un rappel de l'activité de groupe prévue en avril à St-François:

- Mercredi 19 avril, de 19h à 20h15: Célébration du sacrement du pardon.

Pour ceux qui ne pourraient assister à la célébration indiquée ci-dessus, il sera possible de se joindre au groupe de St-Pierre. Celle-ci aura lieu le mardi, 18 avril, de 19h à 20h15.

## Dernière activité de la saison du Club V.T.T.

Dernière activité le samedi 8 avril:

Méchoui suivi d'une soirée dansante.

Le club fermera ses portes le dimanche 9 avril à 18 heures.

Merci pour votre encouragement durant cette saison.

Bon été à tous!



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

### RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> avenue  
Saint-Raphaël  
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074  
FAX: 418 243-2157



*motel - restaurant*

**de La Plage**  
Inc.

Déjeuners • Menu-Midi • Table d'hôte



**Réservation 259-7514**

195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer  
[www.moteldelaplage.com](http://www.moteldelaplage.com)

## OUVERTURE

### JEUDI 13 AVRIL DÈS 8H

### Fin de semaine de Pâques

Du jeudi 13 au lundi 17 avril

*Souper Table d'hôte 4 services*  
*1 verre de vin inclus par personne*

**48,00 \$ pour 2 pers.** (taxes/service en sus)

• *Brunch de Pâques à la Saveur d'érable*  
*Adulte 16,50 \$ (6 à 10 ans) 8,50 \$*  
*Enfant 0 à 5 ans gratuit* (taxes services inclus)

**Nouveau!**

**Mets pour emporter**

**Poulet BBQ format familial**

**Pizza offerte en Trio**



cho de Saint-François

Avril 2006

*Le troisième anniversaire de Cassy*  
**Jamais deux sans trois!**

Je suis heureux de vous annoncer que cela fait plus de 3 ans, ce mois-ci, que ma bande dessinée «Cassy» est publiée dans les pages de votre journal communautaire.

Cela dit, plus de 33 planches sont parues depuis le début de cette épopée, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 2003. Et rien n'a changé : c'est toujours avec un immense plaisir que je vous livre mes illustrations et mes textes.

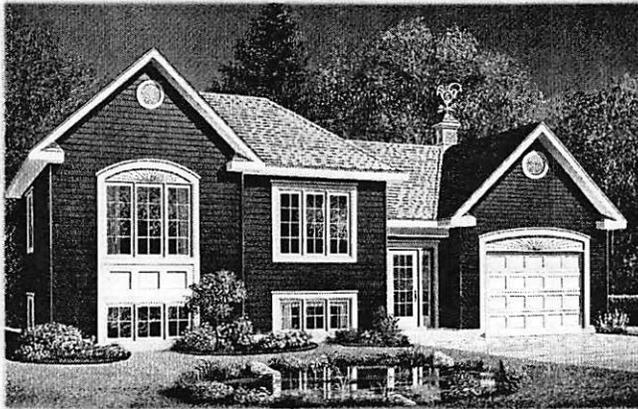
Un gros merci à vous, mes lecteurs, qui suivez mes aventures à chaque mois! Merci!

Je termine en souhaitant longue vie à Cassy et ses amis!

**Jean-François Denault, auteur de Cassy**



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

**Maisons pré-usinées**

240, des Ateliers  
 Montmagny  
 (418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

**MARTIN SIMARD  
 TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
 SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
 Ligne directe: 1 800 463-8744



**EMBALLAGES**

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François  
 (Québec) GOR 2G0 Canada

[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)  
[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013  
 Sans frais: 1 866 259-7710

**Inscriptions Soccer St-François**

**Saison été 2006**

- ▶ Date: **10 et 11 avril**
- ▶ Heure: 18h à 21h
- ▶ Endroit: Centre des Loisirs (bar)  
 St-François

- ▶ Date: 12 avril au 15 mai 2006
- ▶ Heure: après 17h
- ▶ Endroit: 14, 4<sup>e</sup> rue Est  
 St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
 259-2650

**\* Après ces dates, aucune inscription ne sera acceptée.**

Groupes d'âges: 4-5-6 ans  
 7-8-9 ans  
 10-11-12 ans

Pour information  
**Jean-Pierre Laflamme: 259-2650**

# Nos gymnastes gardent le tempo

## Compétition scolaire pour Karine, Sophie et Valérie Blais

Le 28-29 janvier à Québec

- Karine à été chercher une 4<sup>e</sup> place au sol
- Sophie ne s'est pas classé mais à tout de même offert une belle prestation.
- Valérie s'est vu remettre une médaille d'or à la poutre ainsi qu'une 6<sup>e</sup> place au total des appareils. Elle a terminé 8<sup>e</sup> au saut et pour finir 13<sup>e</sup> au total.

Le 25-26 Février à Montmagny

- Karine à amassé l'or au saut; le bronze au sol ainsi qu'au total; une 5<sup>e</sup> place aux barres et pour terminer en 6<sup>e</sup> place à la poutre

- Sophie se voit remettre une médaille de bronze au sol; une 5<sup>e</sup> place aux barres et termine 6<sup>e</sup> au total

- Valérie se mérite une 4<sup>e</sup> place aux barres et une 6<sup>e</sup> au sol .Elle termine 10<sup>e</sup> au total des engins

## Compétition civile pour Émilie Blais

Le 4-5 Février à Jonquière

- Émilie gagne 3 fois l'or au total, aux barres et au au sol; l'argent à la poutre et pour finir une médaille de bronze au cheval sautoir

Le 5-6 Mars à St-Hyacinthe

- Émilie récolte l'or au sol et au saut; une 4<sup>e</sup> place au total des engins et une 6<sup>e</sup> position au barres

Toutes nos félicitations à ces gymnastes qui travaillent fort pour arriver à de tels résultats.

Le Club Magny-Gym

## THÉBERGE

# AÉRATION

- AÉRATION
- DÉCHAUMAGE

- TONTE DE PELOUSE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



AÉRATION

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769      MARIO: 248 • 3498

## Invitation à l'AGA des Loisirs

L'assemblée générale des Loisirs St-François de Montmagny inc. va se tenir mercredi le 26 avril prochain à 19h30 au Centre des Loisirs situé au 567, ch. St-François Ouest.

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

# Super Soir

LOTO  
BIÈRE / VIN  
JOURNAUX



Épicerie  
Agent autorisé de la SAQ  
Essence

Au Dépanneur, nous avons

l'  sur:

- { les nouveautés vidéos
- { les promotions liquoreuses
- { les à-côtés qui vous font passer de bons moments

*À vous d'en profiter!*

Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Jeudi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) GOR 3A0

Tél.: 259-7151

# LES DÉBROUILLARDS

## La fontaine qui crache

Au premier siècle, à Alexandrie, le mathématicien et mécanicien grec Héron imagine une étonnante fontaine qui jaillit à chaque fois qu'on la retourne. Refait cette expérience historique!

### Il te faut :

- Deux bouteilles de plastique de deux litres (pour retirer l'auto-collant, verse de l'eau bouillante dans la bouteille et attends deux minutes)
- De la colle contact
- Une perceuse électrique
- Un tuyau de plastique de cinq millimètres de diamètre et de 50 centimètres de longueur
- Du colorant alimentaire
- De la pâte à modeler

### Manipulations

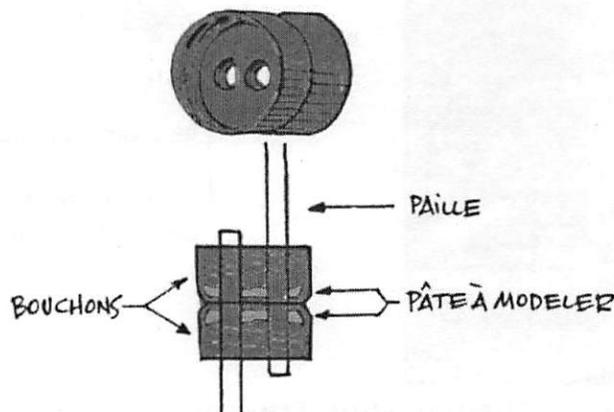
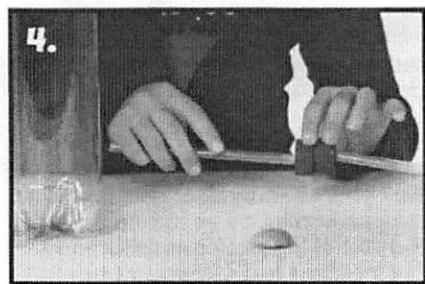
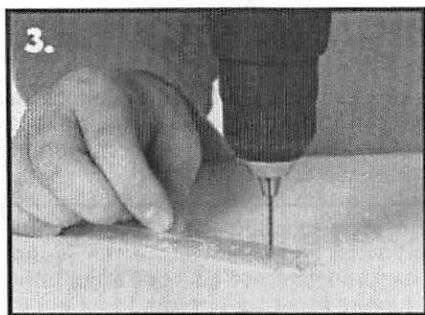
1. Colle les deux dos des bouchons.
2. Avec la perceuse, perce deux trous dans les bouchons, près du centre. Les trous doivent être de la grosseur du tuyau de plastique utilisé (cinq millimètres, pour notre tuyau). Demande l'aide d'un adulte pour cette étape.
3. Coupe deux morceaux de tuyau de 20 centimètres de longueur. Perce des trous de quelques millimètres aux extrémités des quatre bouts de tuyau.

4. Insère les tuyaux dans les trous des bouchons. L'un doit pointer vers le haut, l'autre vers le bas. Empêche-les de bouger avec de la pâte à modeler.
5. Remplis une des bouteilles d'eau et ajoute quelques gouttes de colorant alimentaire.
6. Visse les bouchons aux bouteilles.
7. Retourne la fontaine.

### C'est quoi le truc ?

Lorsque les bouteilles sont renversées, l'eau de la bouteille du haut s'écoule rapidement par le tube vers la bouteille du bas. Cela crée une baisse de pression dans la bouteille du haut, un «vide partiel». L'air de la bouteille du bas est alors entraîné vers le haut afin de combler ce manque. En remontant, l'air entraîne avec lui l'eau de la bouteille du bas. L'eau jaillit!

Observe bien le tube de plastique: des bulles d'air et d'eau se suivent. Ce phénomène scientifique est utilisé pour faire monter l'eau dans les cafetières afin d'obtenir un bon café.



# Brunch annuel du baseball mineur Une autre partie parfaite

## La personne dans le miroir

Lorsque tu mènes à bien la lutte pour ta réussite personnelle et que les gens voient en toi leur héros quotidien.



Prend un miroir, puis regarde-toi et vois ce que cette personne veut te dire. Car ce n'est pas ce que ton père, ta mère ou ton/ta conjoint(e) pense de toi qui est important.

L'opinion la plus importante pour toi, c'est celle de la personne qui t'observe dans le miroir.

Il y a des gens qui peuvent croire en ton honnêteté de bonne personne et te considérer comme une personne formidable.

Mais la personne dans le miroir pensera que tu n'es qu'un bon à rien. Si tu n'es pas capable de la regarder en face.

Peu importe les autres, elle est celle que tu dois contenter. Car elle est vraiment avec toi jusqu'au bout. Et tu réussiras l'épreuve la plus dangereuse et la plus difficile, si la personne dans le miroir est ton amie.

La personne la plus importante dans ta vie c'est TOI. Ne l'oublie jamais.

Jean Gendron

L'Association du baseball mineur de Saint-François tient à vous remercier de votre présence lors de notre brunch du 19 février dernier. Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, nous avons retenu les services du traiteur « Pierrette Lemieux de Saint-Gervais ». Merci aux membres du comité du baseball ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide apportée durant le brunch.

Merci à Michaël Blais pour le service de garderie offert à nos jeunes enfants pendant la durée de notre brunch.

M. Christian Fournier directeur de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud, nous a remis un chèque de commandite d'un montant de 1500\$. Un gros Merci à la Caisse Populaire pour cette belle commandite.

La vente du moitié-moitié nous a rapporté la somme de 263\$. Le gagnant a été M. Mathieu Jean de Saint-François qui a remporté la somme de 131,50\$. Toutes nos félicitations.

En janvier, le comité a procédé à un concours pour trouver un nom d'équipe pour tout les niveaux. Cette demande a été faite aux élèves de la Francolière. Nous avons reçu 30 noms. Après éliminations, le comité a décidé de prendre le nom « LES VIKINGS » ce qui représentera les joueurs de baseball de Saint-François. Le nom a été dévoilé au brunch et on a remis un cadeau à celui qui a gagné ce concours, il s'agit de Jason Blais.

Par la même occasion, j'en profite pour vous souligner le départ d'un membre du comité du baseball « M. Jacques Morin ». Il s'est retiré après plusieurs mandats et en plus de son implication en tant qu'entraîneur. Nous voulons le remercier sincèrement pour tout ce qu'il a apporté au sein du baseball mineur. Merci beaucoup Jacques.

Gaston Martineau,  
président l'association du baseball mineur

# CASSY PAR DENAULT

NUMÉRO 33 - AVRIL 2006



JAMAIS DEUX SANS TROIS! - C'est le troisième anniversaire de Cassy!

# 2006 avril

# Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1 Poisson d'avril... 
2	3 Réunion du conseil	4 19h30 Réunion du comité d'embellissement 	5	6	7 	8 Dernière activité Club VTT Méchoui et soirée dansante
9 Portes ouvertes Centre Gym Santé 13h à 15h	10 Inscription au soccer saison 2006 au bar du centre des loisirs	11	12 Réunion des Fermières 19H30 	13 Tombée du Journal	14 VENDREDI SAINT Bac bleu 	15
16  Joyeuses Pâques!	17	18	19	20	21 	22 Jour de la terre
23 <b>23 au 30 semaine nationale de l'action bénévole</b>	24	25	26 AGA des Loisirs 19H30	27	28 Bac bleu 	29
30						

L'Écho de Saint-François  
Avril 2006  
18



248-0117 / 1 800 463-0117

## Fleuriste Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire  
310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

- ☒ Fleuriste
- ☒ Boutique de décoration
- ☒ Serres et culture-jardin

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 mars 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénauld Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU LUNDI 6 FÉVRIER 2006**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2006 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE MARS 2006**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin :

Remb. frais déplacement 127 km (0,37\$/km) .....	46,99	
Remb. frais déplacement 137 km (0,37\$/km) .....	50,69	
Remb. Frais déplacement 155 km (0,37\$/km).....	57,35	155,03
Jacques Breton, achat câble de nylon.....	50,00	
Jacques Théberge :		
Remb. facture.....	50,00	
Remb. facture papeterie (service incendie).....	15,63	65,63
Leonel Raby, remb. taxes année 2005.....		51,15
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....		18,73
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement ordures janvier 2006 .....		2 035,55
Autos R.C.L. inc., achat pièce Chevrolet.....		125,00
Telus Mobilité, service cellulaire.....		41,01
Telus, service bureau, Internet, garage, service incendie.....		499,50
Yves Laflamme :		
Remb. achat lumières.....	22,98	
Remb. frais déplacement 150 km (0,37\$/km)+ facture .....	115,50	138,48

Yvon Montminy, remb. facture épaulettes premiers répondants .....	42,54
Ministre Revenu Québec, remise février 2006 .....	7 216,80
Revenu Canada, remise février 2006 .....	3 551,14
CARRA, remise février 2006 .....	375,25
La Fabrique, loyer mars 2006 .....	166,67
Air Liquide :	
Adaptateur bouteille .....	22,78
Oxygène (garage) .....	57,14
Aréo-Feu :	
Chapeau visière pompier .....	85,98
Lampe casque .....	69,31
Auto Place, pièce camion GMC (service incendie) .....	258,81
Belle Page enr., révision texte panneau Parc Olivier-Tremblay .....	50,32
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels eau potable .....	32 416,46
Bureautique Côte Sud :	
Contrat photocopieur .....	73,78
Papeterie .....	48,34
Papier photocopie .....	56,01
Cartouche fax .....	115,01
Cartouche imprimante .....	161,02
Boîtes classement .....	105,72
Papier photocopieur, papeterie (garage) .....	105,70
Bibliothèque (caserne incendie) .....	115,03
Classeur (caserne incendie) .....	177,04
Carquest, pièces camion Mack, pièces machinerie .....	357,53
Centre de santé et services sociaux de Montmagny-L'Islet, vaccins employés .....	147,36
Claude Morin, remb. frais déplacement 127 km (0,37\$/km) .....	46,99
CVL inc., pièce camion Ford 10 roues .....	338,06
Équipements Sigma, pièce; niveleuse (pompe) .....	982,31
Excavations Chanel & Fils, location pelle (bris aqueduc)	
Excavation 3,5 hres à 105\$/hre .....	422,72
Marteau hydraulique 1 hre à 160\$/hre .....	184,04
Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom .....	126,13
Ferme Riverside, location souffleur déneigement (27 ¼ hres à 115\$/hre) .....	3 591,36
Financière Banque Nationale, paiement intérêts dus - règlement 117 .....	5 195,70
Fortin Sécurité Médic, gants soudeur .....	43,10
Garage J.G. Rémillard :	
4 lames .....	284,29
Pièce camion Mack .....	36,04
Garage Minville inc. :	
Pièce niveleuse .....	11,48
Pièce souffleur .....	128,83
Gestech Environnement, visite février 2006 usine filtration .....	82,82
Groupe CCL, feuilles procès-verbaux .....	542,92
Groupe Pintendre, pièce Mack .....	638,39
Groupe Ultima inc., prime multirisques (équipement usine) .....	168,00
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse .....	181,57
Imprimante Rive Sud, réparation imprimante .....	228,90
Jocelyne Noël, entretien bureau février .....	90,00
Journal l'Écho, publicité février 2006 .....	360,00
La Cie Wilfrid Allen, décompte progressif no 07 .....	401 299,46
Laboratoire environnement, analyses eau potable, eaux usées .....	617,69

Le Nettoyeur Magnymontois, location salopette .....	97,79
Les Construction HDF, service de boteur (24 hres à 105\$/hre).....	2 898,64
Les Éditions Juridiques, mise à jour Tec. Pratique officiers municipaux .....	71,69
Les Produits ind. J.-P. Côté, 1 881 litres à .48 + transport.....	1 124,80
Macpek, pièce camion Mack .....	19,94
Martin Ford inc., pieces camion Ford 10 roues .....	451,67
Martin Simard Transport, (839,20 m <sup>3</sup> à .852) voyage neige .....	822,43
Martineau Express, transport colis.....	13,35
Mines Seleine, gros sel en vrac.....	1 182,97
Motion Canada, pièce niveleuse (valve) .....	655,96
Pagenet, location téléavertisseur .....	433,55
Pétrole Montmagny, huile véhicule .....	609,28
Pétroles JMB inc. :	
Huile chauffage 595,4 litres à 0,609 Garage .....	417,08
Diesel 5 827,50 litres à .839/litre.....	5 623,87
Huile chauffage 1 055,5 litres à 0,5999 M. Paroisse .....	728,32
Huile chauffage 1 054,1 litres à 0,5999 Garage .....	713,57
Diesel 8 301,8 litres à 0,8190 .....	7 776,56
.....	15 259,40
Philiat Blais & Fils enr. :	
Transport sel en vrac.....	204,45
2 400 m <sup>3</sup> transport de neige à 0,852/m <sup>3</sup> .....	2 352,04
Transport sable et sel (2 hres à 62\$/hre).....	142,63
.....	2 699,12
Pièces d'auto GGM, pièces machinerie .....	388,59
Pneus André Ouellet :	
Rechaper pneu Ford 10 roues .....	115,03
Réparations pneu souffleur .....	160,23
.....	275,26
Postes Canada :	
Envoi journal l'Écho février 2006 .....	91,01
Envoi lettre recommandée .....	8,06
Envoi journal l'Écho (extérieur).....	12,54
.....	111,61
Promoto :	
Pièce assainissement.....	51,76
Pièces motoneige .....	24,12
.....	75,88
Propane GRG inc., propane caserne incendie.....	1 028,55
Receveur général du Canada, licence radios.....	475,00
Roch Blouin inc., pièce souffleur.....	243,14
Soc. Ass. automobile, immatriculations véhicules :	
Service incendie.....	1 204,00
Voirie .....	2 600,00
Déneigement.....	3 295,00
.....	7 099,00
Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers :	
Maison de la Paroisse .....	20,51
Pavillon Bédard .....	182,74
Boîte aux lettres .....	51,05
Service incendie.....	688,45
Voirie .....	80,02
.....	1 022,77
Stéréo Plus, carte Telus .....	62,12
Thibault Montmagny, location camion GMC Sierra .....	431,34
Transport Gilmyr, transport asphalte froide.....	173,19
Ultra Dépanneur, essence :	
Voirie .....	1 471,60
Service incendie.....	64,42

Motoneige (ass.) .....	23,48 .....	1 559,50
Unibéton :		
10,82 t.m. à 5,25/t.m. criblure de pierre .....	74,69	
202,80 t.m. à 13,70/t.m. sable et sel 12%.....	3 230,80	
27,02 t.m. à 9,95/t.m. matériau granulaire + surcharge.....	329,44 .....	3 634,93
Wolsey, 106 x 22,7 kg à 7,50\$ asphalte froide.....		914,45
<b>TOTAL :.....</b>		<b>508 392,54</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR GROUPE-CONSEIL**

Le directeur général présente au Conseil municipal des honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, ces comptes concernent la mise aux normes des installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil		
Période se terminant le 2005-12-17		32 416,46\$ taxes incluses
Ce compte vous est présenté pour la 3 <sup>e</sup> fois		
BPR Groupe-Conseil		
Période se terminant le 2006-02-04		14 935,23\$ taxes incluses
Ce compte vous est présenté pour la 1 <sup>re</sup> fois		
<b>TOTAL :</b>		<b>47 351,69\$</b>

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le compte d'honoraires de trente-deux mille quatre cent seize dollars et quarante-six sous (32 416,46\$) taxes incluses, à BPR Groupe Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable;

QUE le compte d'honoraires de 14 935,23\$ soit représenté dans le cadre d'une autre séance pour fin d'acceptation.

**SUBVENTION DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (À TITRE INFORMATIF)**

Le ministère des Affaires naturelles et de la Faune, relativement au projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution, fait parvenir à la Municipalité une subvention de 19 842\$.

Cette aide financière est accordée dans le cadre du Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur un site patrimonial, culturel et touristique.

Cette subvention vient fermer le dossier du site institutionnel.

Afin d'avoir un portrait définitif des coûts totaux des travaux sur le site institutionnel, le directeur général a remis aux élus un tableau où l'on peut voir toutes les sources de revenus et toutes les dépenses échelonnées sur une période de 5 ans.

**SOUSSION POUR CAMION SIERRA 1996**

La Municipalité a mis en vente son camion GMC de marque Sierra 1996 dans son édition de février du journal local «L'Écho de St-François».

Les intéressés avaient jusqu'au 15 février 2006 à 16 h 30 pour déposer leur soumission au bureau municipal.

Voici le résultat :

Une seule soumission a été déposée et elle provient de monsieur Marc-André Bonneau. Il fait une offre d'achat de 450\$ pour ledit camion.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre d'achat au montant de quatre cent cinquante dollars (450\$) taxes incluses de monsieur Marc-André Bonneau pour le camion GMC de marque Sierra 1996.

### SERVICE DU FINANCEMENT MUNICIPAL

À la séance du 6 février dernier, il y a eu annulation par résolution (n° 032-2006) d'un solde résiduaire de l'ordre de 342 468\$ et ce, afin de ne pas gonfler indûment la dette de la Municipalité.

Le service du financement municipal, à la réception de cette résolution, est entré en contact avec le directeur général. C'était pour l'aviser qu'il devait se servir, dans une telle situation, de leur modèle de résolution.

Le service du financement municipal a acheminé par voie de télécopieur ledit modèle de résolution dont il faut se servir.

Avant d'adopter cette nouvelle résolution, il faudrait annuler celle adoptée à la séance régulière du 6 février dernier (n° 032-2006).

CONSIDÉRANT QUE le service du financement municipal à Québec préfère qu'on utilise leur modèle de résolution quand vient le temps d'annuler un solde résiduaire d'un règlement d'emprunt non utilisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide d'annuler la résolution N° 032-2006 qui avait été adoptée à la séance régulière du 6 février 2006 pour la remplacer par la suivante :

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a entièrement réalisé l'objet du règlement N° 194-2003 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 594 064\$;

ATTENDU QU'une partie du montant de l'emprunt, soit la somme de 297 032\$ a été financée de façon permanente;

ATTENDU QUE pour payer une partie du coût des travaux, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire approprier la subvention versée par Infrastructures-Québec au montant de 297 032\$;

ATTENDU QU'il existe un solde de 342 468\$ non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt N° 194-2003 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt et y préciser son financement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le montant de la dépense du règlement N° 194-2003 soit réduit de 639 500\$ à 594 064\$;

QUE le montant de l'emprunt du règlement N° 194-2003 soit réduit de 594 064\$ à 297 032\$;

QUE pour payer une partie de la dépense prévue au règlement N° 194-2003, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approprie la subvention versée par Infrastructures-Québec selon les conditions prévues au protocole d'entente, signé le 29 janvier 2004 pour Infrastructures-Québec et le 2 février 2004 pour la Municipalité, joint en annexe;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires

municipales et des Régions.

### DÉCOMPTE PROGRESSIF DE WILFRID ALLEN

Le décompte progressif no 7 couvrant les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen ltée» en date du 31 janvier 2006 vous est représenté.

Le montant total à payer est de 401 299,46\$ (taxes et retenues incluses).

BPR Groupe-Conseil en recommande le paiement.

Est-ce que le Conseil autorise le directeur général à payer ce septième décompte progressif à l'entrepreneur?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le septième décompte progressif au montant de quatre cent un mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quarante-six sous (401 299,46\$) taxes et retenues incluses, à la compagnie Wilfrid Allen ltée pour des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

QUE ce décompte progressif no 7 soit payé par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

### COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Actuellement, la Municipalité reconnaît la zone à risque suivante :

Précolaire : chemin St-François Ouest, n<sup>os</sup> 718 à 738

Primaire : chemin St-François Ouest, n<sup>os</sup> 718 à 868

La présente a pour but de connaître la position de la Municipalité pour l'année scolaire 2006-2007.

Est-ce que la Municipalité va continuer à défrayer les coûts en regard de l'utilisation des places disponibles pour les parents qui ont des enfants situés dans cette zone à risque? L'année dernière, ça a coûté la somme de 155,28\$ taxes incluses à la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de reconnaître pour l'année scolaire 2006-2007 la zone à risque suivante concernant le transport scolaire «chemin St-François Ouest, n<sup>os</sup> 718 à 868»;

QU'elle accepte également de défrayer les coûts de transport des enfants qui sont situés dans cette zone à risque.

### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2005

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2005 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

Les revenus de l'exercice 2005 sont de un million sept cent soixante et un mille neuf cent cinq dollars (1 761 905\$). Les dépenses de fonctionnement sont de un million cinq cent soixante-huit mille sept cent trente dollars (1 568 730\$).

Les activités financières sont :

- Remboursement de 183 562,00\$

Le déficit des activités financières avant affectations se chiffre à trente-cinq mille cinq cent vingt-huit dollars (35 528\$).

La Municipalité a affecté cent mille dollars (100 000\$) de son surplus accumulé de telle sorte

que le surplus d'opération pour l'année 2005 est de l'ordre de soixante-quatre mille quatre cent soixante-douze dollars (64 472\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2005 sont de quatorze millions six cent soixante-douze mille cinq cent trente-deux dollars (14 672 532\$).

La dette à long terme s'élève à trois millions cent trente et un mille neuf cent quatre-vingt-six dollars (3 131 986\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante:

- Gouvernements du Québec et du Canada 1 504 552\$
- Partie à la charge des contribuables :
  - une partie de la municipalité 1 396 909\$
  - ensemble de la municipalité 230 525\$

Le fond de roulement de la Municipalité est de 100 000\$ et aucune somme n'est engagée en ce moment.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se terminant le 31 décembre 2005, est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005, tel que préparé par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et des Régions.

### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DES LOISIRS POUR 2005

Une copie des états financiers pour l'année 2005 concernant les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus.

Les revenus sont les suivants :

	2005	2006
Centre des Loisirs	35 919	39 529
Piscine	4 643	4 208
Contribution municipale	93 000	83 000
Divers	3 834	11 787
<b>Total des revenus</b>	<b>137 396\$</b>	<b>138 524\$</b>

Les dépenses sont les suivantes :

	2005	2006
Centre des Loisirs	88 240	85 020
Administration	1 775	4 010
Piscine	9 957	12 483
Terrain de jeux et patinoire	29 157	27 121
Terrain multi-sports	--	25 878
<b>Total des dépenses</b>	<b>129 129</b>	<b>154 512</b>

Excédant des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)		
avant amortissement	8 267	(15 988)
Amortissement	(10 049)	(10 049)
Excédant des dépenses sur les revenus après amortissement	(1 782\$)	(26 037\$)

Donc, l'excédent des revenus sur les dépenses avant amortissement est de :

Pour 2005 : **8 267\$**

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005 de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de «Les loisirs St-François de Montmagny inc.» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.;

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

Monsieur Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, fait parvenir ses honoraires professionnels finaux dans le dossier de l'eau potable.

Voici une brève description du travail exécuté par l'arpenteur.

Rang du Coteau Sud :

- Plan de cadastre
- Avis de dépôt au cadastre
- Facture du cadastre

Usine de traitement et lit de séchage :

- Plan de cadastre
- Avis de dépôt
- Facture du cadastre
- Servitude
- Certificat de piquetage

Poste de chloration :

- Procès-verbal de bornage
- Inscription du bornage

Le coût total de ces honoraires professionnels s'élève à : 4 304,11\$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels à monsieur Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, pour tous les travaux énumérés dans l'avant-propos et qui totalisent un montant de quatre mille trois cent quatre dollars et onze sous (4 304,11\$) taxes incluses et qui sont directement reliés aux travaux de mise aux normes de nos installations d'eau potable.

**BUDGET 2006 DE L'O.M.H. DE SAINT-FRANÇOIS**

Voici le budget 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud :

	2006	2005
REVENUS	140 115\$	143 063\$
DÉPENSES		
Administration	20 854	11 568
Conciergerie-entretien	25 372	35 753
Énergie – taxes – assurances	86 352	89 072
Remplacement – amélioration	20 000	145 000
Financement	85 120	85 182
Service à la clientèle	17 946	8 110
	255 644\$	374 685\$
DÉFICIT	115 529\$	231 622\$
PARTAGE DÉFICIT		
SHQ	103 976\$	208 460\$
Municipalité	11 553\$	23 162\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

**MRC DE MONTMAGNY**

Conformément aux articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal, la MRC de Montmagny déclare sa compétence à l'égard des 14 municipalités de son territoire dans le domaine suivant :

«Gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout et plus spécifiquement par la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.»

Une copie de la résolution adoptée par la MRC est remise à chacun des élus.

Maintenant que la MRC de Montmagny a déclaré sa compétence à l'égard des 14 municipalités de son territoire, il faut que chaque municipalité, par voie de résolution, lui reconnaisse cette compétence en matière de gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout.

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déclaré son intention d'acquérir compétence en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal et qu'elle désire plus précisément acquérir compétence pour la gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout plus spécifiquement pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées pour l'ensemble des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud juge

nécessaire également d'offrir ce service aux citoyens de son territoire sachant les obligations dévolues aux municipalités par le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) dont l'émission de permis pour l'implantation de systèmes de traitement (art.4), le respects des fréquences de vidange (art.13) et la vérification de la conformité environnementale des installations (art.3) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prend acte de la résolution 2006-02-07 de la MRC de Montmagny, laquelle annonce l'intention de cette dernière d'acquérir compétence en matière de gestion des eaux usées pour les bâtiments isolés non raccordés à un réseau d'égout plus spécifiquement pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées pour l'ensemble des quatorze municipalités de son territoire, sans droit de retrait de la part des municipalités locales conformément aux dispositions de la Loi.

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est informée que les principales modalités administratives et financières à intervenir, dans un règlement qui sera adopté par la MRC de Montmagny à cet effet dans les prochains mois, conformément à l'article 678.0.2.7 C.M., soient les suivantes :

- Formation d'un comité de gestion et définition de son rôle, de ses mandats et responsabilités ;
- Formule de répartition des immobilisations si nécessaires ;
- Formule de répartition des dépenses d'opérations (UFE (Unité de fosses équivalentes basée sur une occupation permanente alors qu'une occupation saisonnière donne une fraction de cette unité) sera la méthode de tarification auprès des municipalités) ;
- Détermination des quotes-parts selon listes confectionnées par la MRC et approuvées par les municipalités au plus tard le 30 octobre de chaque année ;
- Quotes-parts seront facturables en même temps que les autres quotes-parts déjà établies par la MRC ;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Montmagny.

### PREMIERS RÉPONDANTS

Les premiers répondants signalent que depuis que des boîtes postales communautaires ont été installées sur le chemin St-François Ouest et le chemin St-François Est, il leur est difficile de repérer l'adresse civique de la résidence concernée lors d'un appel d'urgence. Ils aimeraient que les propriétaires concernés apposent leurs numéros civiques à proximité du chemin principal afin que les intervenants puissent les localiser rapidement.

Chaque minute est importante lors d'une intervention. Aussi, faudrait-il remédier à cette situation. Qu'est-ce que le Conseil en pense?

Le Conseil municipal veut que le service incendie fournisse les noms au directeur de tous les propriétaires qui sont dans cette situation. Après quoi, le directeur enverra à chacun une lettre leur expliquant la situation et leur demandant d'apporter un correctif le plus tôt possible.

### RÉSOLUTION D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANIMATEUR EN LOISIRS

Le Conseil d'administration de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» se penche depuis quelques mois sur la possibilité d'engager un animateur en Loisirs à l'année. D'ailleurs, le Conseil municipal est saisi de cette approche depuis l'année dernière.

Bien des démarches ont été entreprises depuis comme, par exemple :

- rencontres avec des représentants d'autres municipalités
- rencontre avec les organismes de la place

- rencontre avec un animateur en loisirs

Aussi, des représentants du c.a. des loisirs viennent faire un compte rendu de leur démarche. Également, ils aimeraient obtenir une résolution d'appui du Conseil municipal pour obtenir une aide financière qui serait prise à même le programme du pacte rural.

Est-ce que le Conseil dit oui à cette demande?

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles au sein du Conseil d'administration de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» commencent à ressentir un certain essoufflement;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures en place aux Loisirs St-François de Montmagny inc. sont sous utilisées;

CONSIDÉRANT QU'il y a un manque d'organisation flagrant dans bien des disciplines;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel est là et qu'il ne reste qu'à l'exploiter;

CONSIDÉRANT QU'il y a un bon noyau de jeunes à St-François et qu'il faut s'en occuper en organisant des activités adaptées à leurs goûts;

CONSIDÉRANT QU'il serait très intéressant de développer une synergie entre les différents comités et organismes déjà existants au sein des Loisirs St-François de Montmagny inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

ADOPTÉ par monsieur Gaston Garant,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord à l'idée que Les Loisirs St-François de Montmagny inc. engage un animateur en loisirs pour une période de 104 semaines à compter de mai 2006.

QUE la personne retenue dynamise les loisirs et instaure des activités nouvelles;

QUE la personne engagée identifie de nouvelles sources de financement;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est consentante à verser la somme de neuf mille dollars (9 000\$) aux Loisirs St-François de Montmagny inc., à même son pacte rural, pour justement aider à financer l'emploi de cette nouvelle ressource humaine pour les 104 premières semaines;

QUE le projet d'animateur de loisirs municipaux soit présenté au comité du pacte rural pour examen et approbation et qu'une réponse nous parvienne dans les meilleurs délais.

## FÊTE DE LA PÊCHE

Depuis 4 ans, la Municipalité tient une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau. Cette activité est très prisée par les pêcheurs et les commentaires reçus sont très positifs.

La MRC de Montmagny chemine le dossier et demande si la Municipalité de Saint-François est prête à tenir, en 2006, une autre fin de semaine de pêche.

La contribution financière de la Municipalité pour obtenir l'activité s'élève à 1 000\$.

CONSIDÉRANT QUE la fin de semaine de la pêche connaît un vif succès depuis ses débuts;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit beaucoup de commentaires positifs par rapport à cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la pêche est une activité conviviale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour déboursier la somme de mille dollars (1 000\$) pour une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau en 2006;

QUE l'activité se tienne les 10 et 11 juin prochain;

QUE les truites soient mises à l'eau samedi le 10 juin et pas avant, et ce afin que ce soit équitable pour tous les pêcheurs.

## PRÉSENTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 8 DE WILFRID ALLEN

Le directeur présente aux élus le décompte progressif n° 8 de l'entrepreneur Wilfrid Allen pour la mise aux normes de nos installations d'eau potable.

Le décompte est arrivé au bureau municipal le 6 mars. Aussi, le directeur en remet une copie à chacun des élus pour qu'ils puissent bien à leur tour l'examiner. Le montant de ce décompte n° 8 s'élève à 509 613,98\$ taxes et retenues incluses.

Avant de l'accepter, le Conseil municipal se garde un petit laps de temps pour l'examiner soigneusement. Il sera plus à même de dire s'il l'accepte ou pas à la prochaine séance régulière.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme  
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt heures et cinquante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.



La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud recherche:

### **Animateur(trice) en loisirs**

Poste à temps plein

**Mandat:** Sous l'autorité du comité des loisirs et du directeur général, vous serez principalement responsable de développer, planifier, organiser et surtout animer les activités de loisirs de la municipalité.

### **Exigences:**

- ⊃ Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'intervention en loisirs ou tout autre équivalence jugée pertinente sera considérée.
- ⊃ Bonne connaissance des logiciels couramment utilisés dans le domaine des loisirs.
- ⊃ Bonne connaissance de la langue française
- ⊃ Fournir son véhicule dans le cadre de ses fonctions.
- ⊃ Être disponible de jour, de soir et de fin de semaine.

**Horaire de travail:** La semaine régulière est de quarante (40) heures par semaine selon un horaire variable.

**Date de début:** Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir sa candidature avant le 7 avril 2006 à 16 heures, à l'attention de:

Yves Laflamme, directeur général  
 Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
 534, ch. St-François Ouest  
 St-François (Québec) G0R 3A0  
 Télécopieur: (418) 259-2056  
 Courriel: munist-frs@globetrotter.net

\* Seules les candidatures retenues seront contactées.

### Service d'entretien ménager

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée. J'offre mes services pour l'entretien ménager ou autres travaux domestiques. Line Thibodeau, 259-2731.

### Offre de service pour garder vos enfants

Je possède mon cours de gardien averti. Je suis disponible au besoin. J'ai 12 ans 1/2. Virginie Coulombe, 259-2731.

### Service de garde Les Petits lucioles

1 place de disponible à temps plein à la garderie Les petits lucioles. Ouverture dès 6h45 jusqu'à 17h15. Cours R.C.R., terrain clôturé situé dans les rues neuves. Prix compétitif avec reçu fourni. Information : Sylvie Simard, 259-2903

### Théberge aération

Le printemps étant déjà arrivé, il est déjà temps de penser à votre gazon.

Pour vos travaux d'aération, de déchaumage ou de tonte. Informez-vous au 259-2769 et demandez Stéphane. 2fs

### Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise : 259-7040

# O bonsoins

**Pierre Martin**  
PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

## Vos ordonnances ont des limites!

### Ça vous rappelle quelque chose?

«Je sais que mon ordonnance n'est plus renouvelable, mais j'ai oublié de prendre rendez-vous avec mon médecin. Pouvez-vous me dépanner? J'ai vraiment besoin de mon médicament!»

### Le pharmacien doit respecter des normes professionnelles...

Votre pharmacien est l'expert des médicaments et un précieux collaborateur de votre médecin. Comme il n'a pas le pouvoir de prescrire des médicaments (à l'exception de la pilule du lendemain) et qu'il a des normes professionnelles sévères à respecter, il ne peut que très rarement vous «dépanner». Et là encore, tout dépend du médicament prescrit et des circonstances.

*Le renouvellement de votre ordonnance, voyez-y!*

### Trucs pour éviter de vous retrouver dans l'embarras.

- Si votre ordonnance est, par exemple, d'une durée de 12 mois, prenez rendez-vous avec votre médecin dès le 8<sup>e</sup> renouvellement.
- En cas d'oubli, téléphonez à votre médecin à l'échéance de votre ordonnance. Transmettez-lui les coordonnées de votre pharmacie, et il s'occupera de renouveler temporairement votre ordonnance d'ici à ce qu'il vous voit en consultation.

Comme professionnel de la santé, votre pharmacien vous prévient lorsque votre ordonnance est sur le point d'arriver à échéance. À partir de là, il est de votre responsabilité de la faire renouveler par votre médecin.

C'est votre santé que nous désirons traiter.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H  
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

**LIVRAISON GRATUITE**

www.lettragedc.com



**884-4370**

\*MACHINERIES \*VÉHICULES \*COMMERCES  
\*PANCARTES DE FERME \*AIRBRUSH  
\*DESSINS

Ceci  
n'est pas  
une simple  
convocation



C'est une invitation à venir exercer votre droit de parole lors de l'assemblée générale annuelle de votre caisse

**INVITATION  
À  
L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ANNUELLE**

Les membres dirigeants et le personnel de la **Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud** invitent les membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra

**Date :** Mercredi, 19 avril 2006  
**Heure :** 20 heures  
**Endroit :** École de Saint-Pierre

**Venez prendre connaissance des excellents résultats financiers de votre caisse !**

*Des prix de présence seront remis sur place et un goûter sera servi après l'assemblée.*



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres